



**Groupe Europe Ecologie-Les Verts-Partit occitan  
Les Co-Présidents**

**Monsieur Michel CADOT**  
Préfet de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfet des Bouches-du-Rhône

Marseille, le 13 juin 2014

*Suivi par Thomas Djian*  
*Groupe EELV-Poc du Conseil régional*  
*04 88 73 62 83*

Objet : Familles Roms : démantèlement du site de la Parette à Marseille

Monsieur le Préfet,

Vous avez annoncé le démantèlement, le 18 juin prochain, du bidonville de La Parette à Marseille (11<sup>e</sup>) et l'expulsion de tous ses habitants, alors que seule une petite partie de ses 400 habitants se sont vus proposer une solution de relogement.

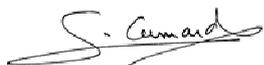
Si les conditions de vie dans ce bidonville ne sont pas acceptables, l'expulsion de ses habitants les jettera dans des situations pires encore, alors qu'un travail d'accompagnement sanitaire, social, vers l'emploi et la scolarisation des enfants est mené par plusieurs associations.

La circulaire du 26 août 2012 relative à « l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites », prévoit que des solutions soient trouvées pour tous avant le démantèlement de tels bidonvilles. Cette circulaire doit être appliquée, alors même que l'association Adoma a été mandatée par l'Etat pour accompagner la résorption des bidonvilles.

Les droits fondamentaux des femmes, des hommes et des enfants seront toujours pour nous une priorité ; c'est pourquoi le Conseil Régional a délibéré en 2011 pour une intervention régionale coordonnée en direction des populations Roms. Aussi, nous nous opposons à cette expulsion et vous demandons d'y renoncer et de trouver des solutions de logement décent pour toutes les familles.

En attendant votre réponse rapide, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Sophie CAMARD**  
Conseillère régionale  
Co-présidente du Groupe EELV-Poc



**Christian DESPLATS**  
Conseiller régional  
Co-président du groupe EELV-Poc

